



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA HOULETTE portant le PROJET DE L'ARCHE EN GIRONDE

LE 06/04/19 à 10H30 au BEQUET 278 route de Toulouse à 33130 BEGLES

### Ordre du jour :

Mot de la présidente

Rapport moral

Rapport financier

Elections au Conseil d'Administration

Questions diverses

### **1 MOT DE LA PRESIDENTE VERONIQUE BILLARD**

La Présidente remercie les adhérents de leur présence à cette assemblée générale de l'association la Houlette – projet de l'Arche en Gironde, exercice 2018.

Tous les documents ont été et sont mis à disposition à l'entrée de la salle en particulier bilan, rapport du commissaire aux comptes,

238 adhérents 2018 2019. Le quorum est le quart, soit 60 personnes. 34 adhérents présents, 50 représentés, soit un total de 84 personnes. Le quorum est atteint.

Nomination **de deux scrutateurs** : Bruno Houdry et François-Régis de Bazelaire.

Et du **secrétaire de séance** : Jean Fourcaud.

Rappel des administrateurs actuels pour ceux qui ne les connaîtraient pas :

Alain de Bouteiller, Philippe Deschard, Muriel Van des Wees,

Francis Boutemy , Evelyne Mauriac, Bruno Houdry, et Véronique Billard.

Emmanuel Gadret, est excusé. Il est remercié pour tout le temps donné avec talent au projet de l'Arche en Gironde. Il a terminé son 3<sup>ème</sup> et dernier mandat.

Les administrateurs se sont réunis régulièrement, et ont participé à un séminaire de deux jours à l'Arche à Cognac Le CA fonctionne en commission et avec des équipes externes qui démultiplient les capacités de l'association à agir au quotidien et au long terme. Ceux qui le souhaitent peuvent rejoindre l'une ou l'autre de ces équipes.

### **2 RAPPORT MORAL**

Le rapport moral est présenté en deux parties

#### **1 le point sur le projet présenté par Alain de Bouteiller**

3 éléments à souligner :

1. Sur le site, le terrain du Béquet nous est toujours réservé. Il représente 12 300 m<sup>2</sup>, inclut le bâtiment conventuel existant et permet la construction de 4 maisonnées pouvant héberger chacune 7 personnes en situation de handicap et 4 accompagnants. Dans le bâtiment conventuel réhabilité, il y aura une grande salle polyvalente, les bureaux et une petite salle de réunion. Sur le plan technique, le projet est prêt.
2. Un nouveau dispositif juridique a été voté par le Parlement à l'automne, correspondant précisément au mode de fonctionnement de l'Arche, ce qui devrait faciliter la mise en œuvre de notre projet. On appelle cela « l'habitat inclusif ». Il repose sur :



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA HOULETTE portant le PROJET DE L'ARCHE EN GIRONDE

LE 06/04/19 à 10H30 au BEQUET 278 route de Toulouse à 33130 BEGLES

- la réalisation d'un ensemble de logements regroupés par un bailleur social, qui les loue aux résidents, avec: des locaux communs pour la vie collective: c'est ce que nous prévoyons
- La PCH (prestation de compensation du handicap) versée par le Département, pour l'accompagnement individuel des personnes accueillies, avec possibilité de mutualisation
- Un projet d'animation sociale et collective, mis en œuvre par l'association, et faisant l'objet d'un financement par l'Etat (Agence régionale de santé, ARS) : c'est la grande nouveauté. Jusqu'à présent, cela ne pouvait être financé que par le Département, avec un complément de PCH, ce qui était difficile à négocier

Dès que les textes d'application seront sortis, ce qui est imminent, nous prendrons rang auprès de l'ARS (pour le financement d'Etat), et avec le Département.

Nous avons donc bon espoir d'une décision favorable d'ici la fin de l'année

3. Sur le plan financier, les sommes collectées à ce jour et attendues sur les 3 ans 2019 à 2021, pour les investissements à réaliser, vont permettre d'assurer l'autofinancement nécessaire pour l'équilibre financier du projet, en limitant l'emprunt complémentaire et donc les loyers à payer (par les résidents) pour leur remboursement.
  - ☞ Question : La Fondation Saint Gobain serait prête à financer une partie du projet. Alain confirme qu'une discussion est en cours avec la Fondation, mais que la décision n'interviendra qu'une fois le projet approuvé (financement et permis de construire)
  - ☞ Question : quel est le calendrier jusqu'à l'ouverture ? Alain indique que l'ouverture peut être prévue 2 ans dès l'obtention des accords du Département et de l'ARS.

### **2 le point sur la vie de l'association, les activités par Muriel Van des Wees**

Fondation de la Communauté de l'Arche en Gironde au travers de 4 types d'interventions :

- 1) Vivre ensemble et partager des moments festifs au travers des fêtes des amis, qui ont rassemblé tous les 2 mois autour de thèmes festifs, une cinquantaine de personnes porteuses d'un handicap, futur résidents, familles, amis du projet.
- 2) Construire notre projet : en visitant d'autres communautés, Agen, Toulouse, Cognac, et par des rencontres avec la fédération nationale lors de séminaires projets. Les personnes intéressées par des visites de communautés peuvent se faire connaître.
- 3) Construire des partenariats en présentant l'Arche tout en récoltant des fonds pour financer notre projet : Concert des filles de la maîtrise de Bordeaux, Marche et bol de riz de l'Ecole de St Joseph de Libourne avec l'Arche de Cognac, Vente de Noël avec ses ateliers préalables.
- 4) Informations sur le projet de Gironde, par les 4 Lettres trimestrielles diffusées à 2000 personnes, et l'intervention auprès de futurs responsables d'établissements médico-sociaux à l'université de Bordeaux.
  - ☞ Prochaines dates des fêtes des amis : 18 mai et 15 juin (avec la nuit du handicap)



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA HOULETTE portant le PROJET DE L'ARCHE EN GIRONDE

LE 06/04/19 à 10H30 au BEQUET 278 route de Toulouse à 33130 BEGLES

- ☞ Suggestion d'un adhérent : un groupe de Godspel est prêt à se produire pour nous. Réponse de Muriel : à suivre.

Délibération 1 : le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents.

### 3 RAPPORT FINANCIER

#### Le rapport financier est présenté par Philippe Deschard

#### RECETTES COURANTES 2018

	2018	RAPPEL 2017
COTISATIONS	3 080	2 948
DONS	7 767	2 375
DONT Saint Joseph de Libourne 7 007		
VENTE DE NOEL BENEFICE	15 991	16 467
CONCERT DE NOEL BENEFICE	1 969	
TOTAL	28 807	21 790

#### DEPENSES COURANTES 2018

	2018	RAPPEL 2017
ACHATS ET CHARGES EXTERNES (eau, électricité, entretien)	1 921	2 111
HONORAIRES	735	600
INDEMNITE D'OCCUPATION	9 000	8 747
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	599	702
TOTAL	12 255	12 160

#### Résultat 2018

	2018	RAPPEL 2017
RECETTES COURANTES	28 807	21 790
DEPENSES COURANTES	12 255	12 160
RESULTAT COURANT	16 552	9 630
RESULTAT FINANCIER	510	375
RESULTAT EXCEPTIONNEL	121	-32 870
RESULTAT FINAL	17 183	-22 865



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA HOULETTE portant le PROJET DE L'ARCHE EN GIRONDE**

*LE 06/04/19 à 10H30 au BEQUET 278 route de Toulouse à 33130 BEGLES*

Le montant des dons reçus à l'Arche en France pour le projet de la Gironde est de 147 195€ contre 176 165€ en 2017. Les disponibilités de La Houlette à fin 2018 s'élevaient à 114 948€.

Compte tenu des dons reçus à Paris et fléchés Gironde, le total des fonds mobilisables est à fin décembre 2018 de 1 010 622€.

- ☞ Question : les dons de 147 195€ intègrent bien les dons locaux. Réponse : oui.
- ☞ Question : lors de la vente annuelle de fin d'année, on ne sait plus si on a adhéré pour l'année qui se termine. Réponse : désormais, les adhésions enregistrées à l'occasion de la vente pourront sur demande être affectées à l'année suivante.

Délibération 2 : le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents qui donnent quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'année 2018.

### **4 ELECTIONS AU CA**

Les candidats François-Régis de Bazelaire, Frédéric Quennepoix et Simone Roborel de Climens se présentent.

Délibération 3 : Les candidats François-Régis de Bazelaire, Frédéric Quennepoix et Simone Roborel de Climens sont élus aux postes d'administrateurs à l'unanimité des présents.

### **5 QUESTIONS DIVERSES**

Véronique Billard annonce qu'elle quitte la présidence de l'association mais reste administrateur. Alain la remercie, au nom des adhérents, pour le travail accompli en Gironde, et pour la mission auprès de la Fédération de l'Arche – dont elle reste administrateur- où elle poursuit son engagement. Alain est pressenti pour prendre sa succession comme Président. Le Conseil d'Administration sera réuni à cette fin à l'issue de l'Assemblée générale.

Les questions ayant été posées au cours de la matinée, plus d'autres questions

L'Assemblée Générale de La Houlette est clôturée à midi. La Présidente invite l'assemblée au verre de l'amitié.